

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris, le 15 NOV. 2016

**Secrétariat général**

**Direction des affaires  
financières**

**Département du contrôle  
interne et des systèmes  
d'information financiers**

DAF-DCISIF n°2016 - 00 28

Affaire suivie par  
Déborah Bé

Téléphone  
01 55 55 21 61

Courriel  
[deborah.be@education.gouv.fr](mailto:deborah.be@education.gouv.fr)

110, rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Le Directeur des affaires financières

à

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académies,

Mesdames et Messieurs les vice-recteurs d'académies,

Madame la chef du service de l'éducation nationale de  
Saint Pierre et Miquelon,

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux  
d'académies et de vice-rectorat,

Mesdames et Messieurs les référents académiques de  
contrôle interne comptable

**Objet** : Feuille de route relative au déploiement du contrôle interne comptable (CIC)  
en services déconcentrés sur l'exercice 2016-2017

**Annexe** : Définition du « socle CIC 2017 »

J'ai le plaisir de vous adresser la feuille de route académique de CIC pour la période  
allant d'octobre 2016 à septembre 2017.

Dans un souci de stabilisation du dispositif et de consolidation de l'existant, **cette  
feuille de route se concentre sur le « socle CIC »**, qui se définit comme une cible  
de déploiement minimale, destinée à prioriser les actions à conduire. Il est composé  
de quatre éléments<sup>1</sup> :

- gouvernance et pilotage
- déploiement
- évaluation
- accompagnement

Cinq ans après la relance du dispositif en 2011, le MENESR a atteint des niveaux de  
déploiement très satisfaisants grâce à la mobilisation continue de tous les acteurs et  
grâce à des outils adaptés à l'organisation ministérielle, ce qui a permis d'améliorer  
significativement la sécurisation de nos processus financiers et comptables.

L'ambition affichée dans le nouveau plan d'actions ministériel 2016-2018<sup>2</sup> se traduit  
par plusieurs actions structurantes et fortement engageantes pour l'avenir. Il est donc  
apparu préférable de maintenir dans la présente feuille de route les mêmes objectifs  
de réalisation que l'année dernière, certains d'entre eux n'ayant d'ailleurs pas atteint  
leur complète trajectoire.

---

<sup>1</sup> Cf annexe

<sup>2</sup> En cours de diffusion

Je vous informe par ailleurs que compte tenu d'une évolution réglementaire, l'annexe 1B du référentiel relatif aux bourses de l'enseignement scolaire a été modifiée. La mise à jour est disponible sur l'intranet Pléiade.

Je vous remercie de votre implication et de l'engagement constant de vos équipes dans la mise en œuvre de ces actions essentielles pour la maîtrise des risques financiers ministériels, et souhaite qu'elles contribuent à la performance de votre gestion académique.

L'équipe du Département du Contrôle Interne et des Systèmes d'Information Financiers se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur des affaires financières,



Guillaume GAUBERT